

# 4<sup>ème</sup>

# Dispositif 4<sup>ème</sup> PASSERELLE



## MATIÈRES ET HORAIRES

Un effectif réduit (12 élèves), une équipe pédagogique soudée, une approche inter et transdisciplinaire de la formation, des pratiques d'enseignement actives où l'élève est acteur et auteur de ses apprentissages, des concertations régulières de l'équipe éducative, une implication des familles...

## NOUS CONTACTER



21 rue du Cloître Saint Etienne  
10000 Troyes  
Tel: 03 25 72 15 30  
Fax: 03 25 72 15 31  
contact@lasalle-troyes.fr  
www.lasalle-troyes.fr



## UNE IDÉE ?

Destiné à des élèves de 5<sup>ème</sup> démotivés, en voie de déscolarisation, à qui le redoublement ne serait pas profitable ou tout simplement à ceux qui manifestent un intérêt pour le domaine professionnel, ce dispositif peut offrir une alternative profitable sans rompre avec le collège.

L'idée simple consiste à apporter à ces élèves la confiance en soi et le goût du travail en donnant du sens à ce qu'ils entreprennent pour favoriser le progrès personnel. Il s'agit de sortir ces jeunes ponctuellement du système classique et de travailler avec eux, de manière individualisée, pour préparer au mieux leur entrée en classe de troisième.

## UNE FORMATION

### Le temps scolaire :

Par son concept, la classe 4<sup>ème</sup> Passerelle, est un dispositif à part où chaque élève est pris individuellement en considération. Ils n'ont pas les mêmes lacunes ; c'est donc à l'équipe pédagogique de réagir devant les difficultés de ceux-ci et c'est à elle de s'adapter au cas par cas pour résoudre les problèmes de chacun. Ce dispositif doit leur permettre d'atteindre la maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences en fin de 4<sup>ème</sup>.

Ce socle commun de connaissances s'appuie sur des heures de français, d'anglais, d'histoire-géographie, de sciences physiques, de mathématiques, de SVT, d'arts plastiques, d'éducation physique et sportive et de pratique professionnelle. Le programme de 4<sup>ème</sup> reste posé comme une référence sans obligation absolue à son égard.

### Le temps d'alternance au sein du lycée :

Dispositif « léger » et transitoire. Il est intégré à l'emploi du temps habituel de l'élève. L'élève reste intégré à sa classe et respecte l'emploi du temps de sa division, en dehors de ses heures au sein du module. Il réalise des mini-projets au sein des différentes sections du lycée : menuiserie, froid-climatisation, électronique, électrotechnique, architecture, transport, gestion-administration, vente, esthétique. Le temps d'alternance s'organise librement.

## ET APRÈS ?

A l'issue de la 4<sup>ème</sup> Passerelle, le jeune s'oriente vers une 3<sup>ème</sup> Prépa-Pro (préparatoire aux formations professionnelles). Ensuite les orientations peuvent être le CAP ou la seconde professionnelle (Bac Pro 3 ans).